



Section régionale Auvergne-Rhône-Alpes
✉ DDTEFP Isère,
1, avenue Marie REYNOARD, 38100 GRENOBLE,
Mail : dd-38.sud-travail@dd-38.travail.gouv.fr

ANTI SYNDICALISME ET DEVIANCES HIERARCHIQUES DANS LE 77

Les sections SUD Travail de la région Auvergne- Rhône- Alpes apportent tout leur soutien aux collègues du département 77 qui subissent actuellement la politique répressive et autoritariste de la DIRECCTE Ile-de France et de la DRH.

Rappel des faits :

La tristement célèbre affaire SAFRAN ne cesse de faire parler d'elle :

Le 13 février, le directeur de l'UD 77, Philippe COUPARD impose un « moment de convivialité » obligatoire à l'ensemble de ses agents, au sein des locaux du plus gros employeur du département : la société d'aéronautique et d'armement SAFRAN ; cette dernière ayant gracieusement prêtée la salle, offert l'électricité et les frais de nettoyage à notre administration.

Choquées par ce malsain mélange des genres, qui enfreint le devoir de neutralité de l'administration publique, les organisations syndicales SUD et CGT, avaient décidé de ne pas laisser cette réunion de service se dérouler comme si de rien n'était : prise de parole (autorisée par le directeur départemental), diffusion de tract et banderole étaient de sortie.

La réaction de Philippe COUPARD a été d'une rare violence : propos antisyndicaux ; insulte à l'égard des militants ; pression et menaces physiques (en tirant la secrétaire de la section départementale CGT par l'épaule à deux reprises).

Le choc a été grand pour les agents. En soutien aux collègues, plus de 120 personnes se sont réunies le jeudi 5 avril à l'UD 77 pour dire non aux discriminations, défendre les libertés syndicales et l'indépendance des services publics par rapport aux intérêts privés. Collègues d'Ile-de-France et de toute la France, militants interpro étaient solidaires.

Dernier rebondissement :

Plutôt que de dénoncer les faits en recadrant le manager déviant ; plutôt que d'organiser une enquête dans le cadre du CHSCT ; la DIRECTCE Ile de France a monté un rapport à charge en épinglant uniquement les militants syndicaux, sans même prendre la peine d'entendre l'intégralité des protagonistes...

... aussitôt relayé par la DRH qui ouvre des procédures disciplinaires à l'encontre d'une partie des collègues qui ont eu à subir les humeurs de M.COUPARD. Présumés coupables car représentants syndicaux, leurs soit disant fautes sont l'atteinte à la personne et l'insubordination...

Nous nous élevons contre la multiplication de procédures disciplinaires infondées et disproportionnées, ciblant les syndicalistes sous prétexte de manquements déontologiques et professionnels pendant que l'encadrement jouit d'une impunité totale, quand ce ne sont pas des promotions !

Nous condamnons également le traitement différencié entre agents par l'administration : mieux vaut être encarté à la République en Marche qu'être syndicaliste actif dans nos services (en Rhône-Alpes)...